



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Publié le :  
08 JUIL.2026

**CCAS**  
■ DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2026\_049

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE DU 30 JUIN 2026**

**Point n°10 : Renouvellement du Comité Consultatif Séniors**

L'an deux mille vingt-six, le 30 du mois de juin à dix-sept heures quinze,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Champigny-sur-Marne, légalement convoqué le 24 juin 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances et a valablement délibéré sous la présidence de Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale.

**Présent(e)s :**

M. Laurent JEANNE, Mme Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Mme Sophie AMAR, Mme Asma ASHRAF, Mme Isabelle DEISS, M. Julien LEGER, Mme Josiane ALIX, M. Jean-Louis BESNARD, Mme Khadija BOUCLAGHEM, Mme Hélène FORHAN, M. Patrick HAMARD

**Absent(e)s et/ou excusé(e)s :**

Mme Marie-Flore NGUEMENCHE

Mme Geneviève CARPE ( donne procuration à ,Mme MUSSOTTE-GUEDJ)

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présent(e)s : 11

Nombre de procurations : 1

Nombre de votant(e)s : 12

**A l'unanimité des suffrages exprimés**

**12 votes pour**

M. Laurent JEANNE, Mme Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Mme Sophie AMAR, Mme Asma ASHRAF, Mme Isabelle DEISS, M. Julien LEGER, Mme Josiane ALIX, M. Jean-Louis BESNARD, Mme Khadija BOUCLAGHEM, Mme Hélène FORHAN, M. Patrick HAMARD, Mme Geneviève CARPE

**0 abstention,**

**0 NPPV**

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat. La juridiction territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Accusé de réception en préfecture  
094-269401071-20260702-2026-049-DE  
Date de réception préfecture : 02/07/2026

■ DIRECTION DE LA SOLIDARITE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Administration générale  
CA du 30/06/2026  
Délibération N°2026-49

## OBJET : Renouvellement du Comité Consultatif Séniors

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code de l'action sociale et des familles ;

**Vu** l'instruction M22 au 10 juillet 2000 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux, habilités ou non à l'aide sociale et gérés par les CCAS ;

**Considérant** que le CCAS a pour mission celle de mener des actions à l'attention du public des personnes âgées et de lutter ainsi contre l'exclusion et l'isolement ;

**Considérant** le rapport explicatif relatif au renouvellement d'un comité d'usagers seniors auprès du CCAS préalablement soumis aux administrateurs pour prise de décision ;

### DELIBERE

**DECIDE** de renouveler le Comité consultatif séniors rattaché au CCAS dont la finalité et le fonctionnement ont été décrits dans le rapport explicatif susmentionné,

Le Maire,  
Président du Centre Communal d'Action Sociale

Laurent JEANNE

